



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

République centrafricaine

Question écrite n° 65445

Texte de la question

M. Patrick Balkany appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation humanitaire critique dans laquelle se trouvent de nombreux habitants de la région centrafricaine de Berberati. La région, avec ses ressources minières, or et diamants, et ses exploitations forestières, semblait jusqu'alors relativement prospère dans un pays figurant parmi les plus pauvres de la planète. Mais depuis le printemps dernier, cette région ressent durement les effets de la crise économique mondiale. Fortement dépendante de l'exploitation de ses matières premières, la région subit de plein fouet la chute du cours de ces dernières qui a poussé les entreprises exploitantes à licencier nombre de leurs salariés, désormais sans ressources. Selon les ONG présentes sur place, 7 % d'enfants seraient par conséquent en état de malnutrition sévère aiguë, le seuil d'urgence fixé par l'OMS étant de 2 %. Malgré cette situation d'urgence, l'aide humanitaire des États est quasi inexistante et les rares ONG présentes sur place peinent à faire face, avec leurs seuls moyens, aux demandes des populations. Aussi, il lui demande si la France entend mobiliser rapidement des ressources financières afin de répondre à cette situation humanitaire préoccupante.

Texte de la réponse

La France est très préoccupée par la situation prévalant en République centrafricaine (RCA). La crise humanitaire que connaît la RCA est l'héritage de plusieurs années de conflits de coups d'État et d'une proximité géographique avec des pays politiquement instables. La situation des réfugiés et des déplacés n'ayant pas encore trouvé de solution définitive, requiert une attention particulière. L'assistance aux déplacés internes est un enjeu crucial en RCA, pays qui compte aujourd'hui environ 180 000 personnes déplacées, concentrées dans la région nord. 90 000 personnes ont, cependant, pu regagner leur village d'origine entre 2007 et 2008. Afin de contribuer aux efforts de la communauté internationale visant à alléger les souffrances des Centrafricains vivant toujours dans des camps et de leur apporter assistance et protection, la France a alloué, pour l'année 2010, 300 000 EUR au budget annuel du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés pour ses programmes consacrés aux déplacés internes en RCA. Les combats dans le sud du Soudan et en république démocratique du Congo (RDC) ont provoqué l'afflux de plus de 7 000 réfugiés sur le territoire centrafricain. Après les affrontements entre Enyele et les forces armées de RDC, dans la province voisine d'Équateur en république démocratique du Congo, près de 18 000 Congolais se sont réfugiés dans la province de la Lobaye, en RCA. C'est pourquoi le comité interministériel de l'aide alimentaire a alloué, pour la première tranche de programmation 2010, 500 000 EUR au titre de l'aide alimentaire pour les réfugiés en RCA. L'aide est distribuée par Solidarités et par Première Urgence, qui ont été respectivement dotées de 300 000 EUR et 200 000 EUR. La situation humanitaire critique dans laquelle se trouvent les habitants de la région de Berberati reste un sujet d'extrême préoccupation. Cette région a été touchée de plein fouet par la crise économique mondiale, qui a engendré une baisse des prix du marché, ainsi que des licenciements massifs. À Berberati, ce phénomène de sous-emploi a été aggravé par une crise alimentaire due à l'abandon, depuis des années, de la culture vivrière au profit des cultures d'exportation et de l'exploitation diamantifère. Les zones de Carnot, Boa et Bouar sont malheureusement marquées par une insécurité alimentaire chronique, qui peut entraîner une malnutrition sévère

chez les enfants. La crise économique aura été le déclencheur de la crise alimentaire, dont les causes profondes sont structurelles (niveau d'éducation, pauvreté et faibles moyens de production, etc.). Cependant, la RCA ne pourra sortir de la crise économique, sociale et humanitaire dans laquelle elle se trouve sans une nécessaire stabilisation de la région tout entière. Dans cette perspective, la France soutient activement les initiatives de maintien de la paix dans la sous-région, en RCA à travers l'appui à la MICOPAX, mais également au Tchad, au Soudan et en RDC, où sont déployées des opérations de maintien de la paix (OMP) des Nations unies. Comme nous l'avons plaidé auprès de nos partenaires au Conseil de sécurité, les OMP dans cette zone, en particulier la Mission de l'Organisation des Nations unies en RDC (MONUSCO, qui a succédé depuis le 1er juillet dernier à la MONUC), déployée à la frontière entre la RDC et la RCA, ont au coeur de leurs mandats la protection des civils.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Balkany](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65445

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2009, page 11273

Réponse publiée le : 27 juillet 2010, page 8289